

Le fauchage tardif des prairies

En choisissant de pratiquer un fauchage tardif, la Commune de Maule respecte les cycles naturels du vivant et s'engage dans une gestion durable des prairies.

Qu'est-ce que le fauchage tardif ?

Le fauchage tardif est une méthode de gestion des prairies qui consiste à les faucher deux fois par an, au début de l'été et à l'automne, ou une seule fois en octobre. Le cycle naturel de la prairie, l'aspect esthétique et l'usage qu'en font les habitants sont à prendre en compte dans le choix des dates d'intervention.

L'emploi d'un matériel de fauchage est à privilégier car il épargne de nombreux insectes du fait de l'absence de broyage de l'herbe. Laisser un minimum de 10 cm de hauteur de tige permet aux insectes de se réfugier au pied des plantes.

Le fauchage s'effectue en commençant si possible par le centre de la prairie pour faciliter la fuite des animaux pendant l'opération. Afin d'offrir un refuge à la faune, des zones ne sont pas fauchées. D'une année sur l'autre, l'emplacement de ces zones refuges est changée pour éviter la colonisation de la prairie par les arbres et les arbustes.

L'herbe est laissée à sécher quelques jours sur place avant d'être évacuée.

Quels en sont les principaux avantages ?

Le fauchage tardif permet à la flore de s'exprimer tout au long du printemps et de l'été, offrant les attraits visuels d'un paysage changeant.

Les plantes sauvages ont donc la possibilité d'effectuer leur cycle, de grainer et de se reproduire. De nombreux animaux y trouvent nourriture, gîte et abri.

Certaines espèces animales ne peuvent s'installer qu'en présence des espèces végétales auxquelles elles sont inféodées. Et à l'inverse la survie de certaines plantes est étroitement liée à la pollinisation par des insectes spécialistes. Une prairie bien gérée réunit les conditions pour l'établissement de cet équilibre naturel et durable entre espèces.

Une richesse insoupçonnée

La poursuite de cette gestion sur plusieurs années permet de favoriser l'expression de plantes locales et la multitude des petits êtres vivants qui en dépendent.

Un élément des trames vertes

L'amélioration de la biodiversité des prairies participe au Schéma de Cohérence et d'Organisation du Territoire (SCOT). En effet, ces prairies forment des corridors écologiques qui traversent l'ensemble du territoire, permettant ainsi à la faune de s'y développer.

Quelques zones de fauche tardive à Maule :

- > réserve foncière du cimetière, prairies et talus du quartier Saint-Jacques,
- > talus dans l'école Charcot,
- > talus rue d'Agneau. > chemin piéton du pain perdu.